



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU BRÉSIL
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 14 novembre 1968

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est une joie pour Nous de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence, qui vient continuer ici la belle et chère tradition de la grande nation brésilienne d'avoir un Représentant permanent auprès du Saint-Siège. Nous avons connu personnellement plusieurs de ceux qui vous ont précédé dans cette charge, toutes personnes de grand mérite et de grande distinction. Les nobles paroles par lesquelles vous venez d'inaugurer votre mission Nous donnent la confiance que celle-ci se déroulera, comme celle de vos prédécesseurs, dans un esprit de parfaite compréhension réciproque et de très cordiale collaboration.

Si un trop court séjour - auquel vous avez aimablement fait allusion - ne Nous a pas permis d'acquérir de votre Patrie une connaissance directe aussi complète que Nous l'aurions désiré, Nous pouvons du moins vous assurer que Nous ne nourrissons pour elle que des sentiments d'estime et de sympathie. Le Brésil, par son extension, par sa population, par le nombre de ses diocèses - sans parler de ses développements futurs, qu'on peut dès maintenant prévoir - Nous apparaît comme un des plus grands pays catholiques du monde; un pays qui, grâce au développement qu'il donne à ses institutions, grâce à son essor dans les domaines agricole et industriel, occupe dans le monde, et d'abord en Amérique Latine, une place de premier plan.

Le Saint-Siège est sensible en particulier aux efforts que déploient les Autorités Brésiliennes en faveur du progrès social, de l'éducation populaire, d'une meilleure distribution des ressources du Pays. Certains s'étonnent parfois, encore aujourd'hui, de cet intérêt que porte l'Eglise à des questions qui, par elles-mêmes, relèvent plutôt de la compétence des Autorités temporelles. Il est vrai que l'Eglise possède une mission qui est avant tout religieuse et morale: mission dont elle

cherche à s'acquitter de son mieux, dans la liberté et dans la loyauté vis-à-vis de l'Etat. Mais il est non moins vrai qu'elle est une mère, et qu'à ce titre elle exerce sur ses enfants une maternité spirituelle, qui ne lui permet pas d'être indifférente aux grandes nécessités des plus indigents d'entre eux.

Et ainsi les questions sociales, par leur côté humain et par leur connexion avec les exigences de la justice, obligent l'Eglise à s'intéresser au bien commun des peuples, à répandre la connaissance de sa doctrine sociale, à prêter son appui à l'action civilisatrice et éducative des Autorités temporelles, à encourager les grandes et légitimes aspirations des catégories moins favorisées: en un mot à soutenir toutes les bonnes causes du progrès humain. C'est ce qu'a exprimé naguère avec autorité la Constitution conciliaire sur «L'Eglise dans le monde de ce temps». C'est ce que Nous avons réaffirmé, d'un point de vue plus spécialement orienté vers les problèmes que posent les pays en voie de développement, dans Notre Encyclique «*Populorum progressio*» .

L'action de l'Eglise en ce domaine s'exerce naturellement au plan qui est le sien et dans l'esprit qui est le sien. Elle n'encourage pas - Nous l'avons à nouveau proclamé à Bogota tout récemment - les solutions violentes; elle refuse de se solidariser avec les expressions révolutionnaires: ce serait trahir l'esprit du Christ qui, pour la rédemption des hommes, a répandu son sang, et non celui des autres. Mais elle ne se solidarise pas davantage avec les abus, avec les égoïsmes individuels et collectifs, avec les injustes oppressions. Toute son action vise à tonifier les forces morales des individus et des groupes, à promouvoir leur éducation, l'élévation de leur valeur humaine et chrétienne. C'est ainsi qu'elle les prépare à affronter de façon positive, dans la collaboration et dans la paix, les transformations sociales désirées et nécessaires.

C'est bien ainsi également, Nous semble-t-il, que le peuple brésilien envisage son avenir, et Nous avons eu plaisir à vous entendre affirmer tout à l'heure qu'il «aspire de toutes ses forces au progrès et à la justice sociale dans sa tradition de vie catholique». Voilà une perspective que Nous saluons avec joie, en formant les vœux les plus cordiaux pour que la foi catholique de votre grande et belle Nation sache s'exprimer toujours mieux en des réalisations authentiques, modernes, dignes de ses traditions et riches de fruits bienfaisants pour tous ses enfants.

C'est dans ces sentiments que Nous recevons de vos mains les Lettres qui vous accréditent auprès de Nous en qualité d'Ambassadeur, et qu'en adressant une pensée déférente au Chef de l'Etat Brésilien et à son Gouvernement, Nous appelons sur Votre Excellence, sur sa famille et sur l'heureux déroulement de sa mission auprès du Saint-Siège, l'abondance des divines bénédictions.

*AAS 60 (1968), p.801-803.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. VI, p.605-607.

L'Osservatore Romano 15.11.1968, p.1.

L'Attività della Santa Sede 1968, p.1031-1032.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.47 p.1, 10.

La Documentation catholique n.1530 col. 2143-2144.